

RECUEIL DES EXPERIENCES DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Titre de l'expérience

Formation et sensibilisation des agents des routes à cinq espèces exotiques envahissantes

Nom de l'espèce concernée

Ambroisie, Renouées asiatiques, Sénéçon du Cap, Balsamine de l'Himalaya, Spirée de Douglas

Faune exotique envahissante

Flore exotique envahissante

Structure porteuse

Département du Cantal



Personne contact

Auréli CHEBANCE

Chargée de projet espaces naturels et ruraux au Conseil départemental du Cantal, Pôle déplacements et infrastructures, service environnement et aménagement rural

Structure maître d'œuvre (si différente)

CEN Auvergne, CPIE Haute-Auvergne

Personne contact

Territoire ou site d'intervention

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Département

Cantal

Commune

Carte de localisation de l'action

Contexte de l'intervention

(Programme, projet, réglementation, partenaires, financements mobilisés, période...)

Prise de conscience de la présence d'EEE, notamment renouées sur le bord des routes et d'un risque important de dissémination et prise de conscience de l'efficacité d'une action de prévention pour améliorer les pratiques d'entretien et réduire la dispersion.

Enjeux et impacts de l'espèce

- Enjeux territorial, régional, national, européen
- Impact (santé, la biodiversité, économie...)

Plante exotique envahissante présentant un risque pour la santé : l'ambroisie

Plantes exotiques envahissantes présentant un risque pour la biodiversité :

- Renouées asiatiques : plantes exotiques fortement envahissantes
- Sénéçon du Cap, Balsamine de l'Himalaya, Spirée de Douglas : plantes exotiques envahissantes avérées

- *Enjeux constatés sur le site (type de milieu colonisé, étendue de la station, contexte...)*

Intervention(s) réalisée(s)

2014-2015: formation et sensibilisation des agents des routes aux 5 espèces exotiques précitées et inventaire de ces espèces le long des routes départementales réalisé par les agents des routes à l'aide d'un carnet de reconnaissance et de bordereaux d'identification réalisés en collaboration avec le CEN Auvergne et le CPIE de haute Auvergne.

Réalisation d'une cartographie. Conseil de gestion sur les stations identifiées selon espèces

2015 et 2016: conseil de gestion au cas par cas; exemples: arrachage de Sénéçon du Cap sur des accotements situés en site Natura 2000, mise en place d'un protocole de gestion des accotements contaminés par de l'ambrosie à feuilles d'armoïse.

Estimation du temps : 10 jours pour la partie formation/ coordination/ accompagnement, qui ne prend pas en compte le temps de travail des agents des routes

- *Type d'intervention*

- Connaissance, suivi
- Travaux, actions
- Communication
- Formations

- *Actions en amont de l'intervention (formation, sensibilisation... sur quels publics)*

- *Travaux, actions*

- *Périodes d'intervention*

- *Réalisation (régie, entreprise...)*

- En régie
- Autres :

- Par une entreprise

- *Technique utilisée*

- *Actions après l'intervention :*

- *Communication*

- *Formation*

- *Suivis...*

Résultats, bilan de l'intervention

- Technique
- Financier
- Partenarial

Valorisation de l'action

(auprès de quel public, comment, quand, pourquoi...)

- Article dans le magazine interne au département distribué à tous les agents.
- Visite de site avec agents des routes pour conseil de gestion
- Formation sensibilisation par la FREDON Auvergne sur une station d'ambrosie élargie aux acteurs du territoire concernés (agriculteurs, élus...)

Perspectives

Poursuite de l'inventaire participatif et des conseils de gestion au cas par cas.

Pour en savoir plus (Liens internet,
bibliographie, contact...)

- Site du département du Cantal